



## Communiqué de presse.

Paris, le 28 Février 2022,

### **Gratuité des transports pour les réfugié·es d'Ukraine !**

Les événements guerriers en cours dans l'Est de l'Europe ne peuvent nous laisser indifférents. Toutes les guerres apportent leurs lots de victimes civiles innocentes et des déplacements de réfugié·es qui fuient les bombardements et les violences. Il est établi que l'envahisseur russe entend assujettir l'ensemble de la population ukrainienne à sa domination et ne tolérera aucune opposition civile. Des listes ont été dressées pour soumettre la société civile ukrainienne et les militant·es des droits humains et sociaux, dont les syndicalistes, peuvent légitimement craindre pour leur liberté et leur sécurité.

Aujourd'hui des centaines de milliers d'Ukrainiens et Ukrainiennes, essentiellement des femmes et enfants ont déjà du fuir leur pays, et tentent de trouver refuge en Europe. Les capacités d'accueil dans les pays limitrophes seront rapidement saturées et la France, comme chaque pays européen, doit ouvrir ses frontières et accueillir ces réfugié·es dans les meilleures conditions possibles.

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une aide rapide, concrète et massive pour faciliter le transport de ces personnes partout en Europe, jusqu'à leurs centres d'accueil ou à leurs familles ; c'est un impératif de dignité et de solidarité. Déjà, les compagnies ferroviaires allemande, autrichienne, polonaise, hongroise, slovaque, tchèque et roumaine offrent les trains gratuits à tous ressortissant·es d'Ukraine, sur présentation du passeport. Il est inimaginable que la SNCF ne réagisse pas à son tour pour manifester concrètement son aide et sa solidarité en prolongeant cette gratuité européenne à l'ensemble des trains sur le réseau français.

**Nos organisations, qui revendiquent les valeurs du mouvement ouvrier international, du combat universel pour la dignité humaine et l'entraide des travailleurs et travailleuses au-delà de toutes les frontières ont donc saisi le ministre des transports en tant qu'autorité organisatrice des transports publics en France et le président de la direction du Groupe public ferroviaire SNCF, pour que soit accordée, sans délai, la gratuité totale sur le réseau ferroviaire et dans les transports publics pour tous et toutes les réfugié·es d'Ukraine.**

#### Pour l'union syndicale Solidaires

M. Frédéric BODIN : 06.81.06.13.32

#### Pour la fédération SUD-Rail

M Erik MEYER : 06.61.24.13.64